



p.08 **DOSSIER**
GRECO : un service utile à tous !

p.07 **D'HIER À AUJOURD'HUI :**
Un travail collectif pour réduire
les fréquences de collecte

p.14 **EN ACTION :**
Un guide de déontologie pour mieux
sécuriser ses pratiques professionnelles

#69
SEPTEMBRE
2022



En couverture,
de gauche à droite et de haut en bas :
Audrey Bister, Frédéric Couty, Béatrice
Villard, Denis Pozzobon, Carole Martinez,
Hermann Attard, Valérie Duclaux,
Stéphanie Jouet, Houda Chafai, Amanda
Fontanière, Romain Millaud, Dominique
Réa, Aline Mludok, Laurence Brayard,
Valérie Eymard, Irène Bonnet-Gonnet,
Caroline Durand, Marjorie Hidalgo

03

ACTUS

07

**D'HIER À
AUJOURD'HUI**

Un travail collectif
pour réduire les
fréquences de
collecte

08

DOSSIER

GRECO :
un service utile à tous !

14

EN ACTION

Un guide de
déontologie pour
mieux sécuriser
ses pratiques
professionnelles

16

**REGARDS
CROISÉS**

Un potager
aux allures de musée

18

**POINT
D'INTERROGATION**

Où en est le Pacte
de cohérence
métropolitain ?

19

EN PERSONNE

Arnaud Lodiot,
un humanitaire aux
côtés des réfugiés
ukrainiens

20

C'EST PRATIQUE

Comment voter
pour les élections
professionnelles
du 8 décembre 2022 ?

21

LES ASSOS

22

**EXPRESSIONS
SYNDICALES**

24

TEMPS FORTS

DÉCODER
LES SIGLES DES
DÉLÉGATIONS

DDR : Délégation Développement Responsable
DTEE : Délégation Transition Environnementale & Énergétique
DUM : Délégation Urbanisme & Mobilités
DGEEP : Délégation Gestion & Exploitation de l'Espace Public
DSHE : Délégation Solidarités, Habitat & Éducation
DPIAF : Délégation Pilotage & Ingénierie Administrative et Financière
DRHMG : Délégation Ressources Humaines & Moyens Généraux

RÉFÉRENTS

**Direction Générale des Services****Direction Ressources urbain
et environnement :**

Eau et assainissement :
Raphaële Colloud
Écologie : Cécile Bracco
Gestion des déchets nettoyage :
Ingrid Mourier
Énergie-développement durable :
Vérène Saint-André
Voirie-végétal : Karine Lalo
Direction Prospective et dialogue public :
Léna Palenius

Délégation**Développement responsable**

Direction Valorisation territoriale
& relations internationales :
Stéphanie Weill
Direction Innovation numérique
& systèmes d'information :
Julien Veaux, Yves Estève

Délégation Solidarités,**habitat et éducation**

Marie Slachetka / Madeleine Aufrand

**Délégation Ressources humaines
et moyens généraux**

Mission projets transversaux
et communication :
Aurélie Giron / Bénédicte Mouton
Service Documentation :
Cécile Ducharne



DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE
HÔTEL DE MÉTROPOLE
20, rue du Lac, CS 33569
69505 Lyon Cedex 03
Tél. 04 26 99 37 87
communicationinterne@grandlyon.com

Directrice de la publication

Anne Jestin

Rédactrice en chef

Dominique Yoyo

Coordination et rédaction

Jennifer Schies, Véronique Riffault,
Yves Estève, Emeline de Suremain

Crédit photos

Jérémy Cuenin, Thierry Fournier,
Éric Soudan, Anne Thomé

Conception maquette

In Média Res

Réalisation

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs



TRAVAUX DE RÉPARATION DU PONT DE LA BRASSERIE



Pose d'une lamelle de carbone sous une poutre du pont de la Brasserie.

Du 26 au 29 août, la Métropole a mené une opération « coup-de-poing » pour coordonner les travaux de réparation du pont de la Brasserie, situé en face de la Brasserie Georges. Surveillé activement depuis septembre 2020, il a bénéficié de travaux conservatoires en 2021. Après études, une solution technique de réparation pérenne a été choisie, suivie d'essais concluants cet été. L'intervention

exceptionnelle sur l'ouvrage a eu lieu en une seule fois durant tout le week-end, mobilisant en continu les entreprises partenaires, les bureaux d'études et de contrôle et les équipes Ouvrages d'art et Voies rapides et tunnels, sous le pilotage de Philippe Reynaud, chef de projet à la direction Infrastructures et exploitation des mobilités (DGEEP). Autre équipe fortement mobilisée compte-tenu de l'impact sur la circulation : Onlymoov.

La Métropole inaugure un nouveau collège à Villeurbanne



Les agents du collège : Sumeet Kumar, aide cuisinier (DSHE) ; Vladimir Di Spigno, cuisinier (DSHE) ; Naima Taguia, agent d'accueil (DSHE) ; Wipa Urai, aide cuisinière (DSHE) ; Becha Rachid, chef cuisinier (DSHE) ; Laurent Tremeaux, agent d'accueil (DSHE) ; Serge Tosello, agent d'intervention technique (DRHMG) ; Hermence Bride, agent polyvalente de restauration (DSHE).

Le 1^{er} septembre 2022, 280 collégiens de 6^e et 5^e ont fait leur rentrée au collège Gilbert Chabroux. En 2024, il accueillera 700 élèves de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin. Le service de restauration est organisé en régie « exemplaire » : ce dispositif, qui nécessite des moyens humains renforcés, vise à proposer des menus 100 % bio et produits sur place. Depuis 2016, le projet demande la coordination de nombreux partenaires et équipes de la Métropole : la MDM, les

directions de l'Éducation et Ressources (DSHE), Projets et énergie des bâtiments (DTEE), Patrimoine et maintenance (DRHMG), Maîtrise d'ouvrage urbaine (DUM), Innovation numérique et systèmes d'information (DDR) ou encore la subdivision Voirie Centre Est (DGEEP). Merci à tous les agents ayant contribué à cette inauguration réussie, nous leur souhaitons une bonne rentrée !

➔ Plus d'infos sur **Comète**

Un encart spécial ZFE

dans ce numéro pour prendre connaissance des mesures d'accompagnement, d'aides et de dérogations. Des réunions d'information seront organisées pour les agents.

➔ Toutes les infos sur **Comète** et la newsletter **Trait d'union**



CENTRE D'ENTRAÎNEMENT AU MANAGEMENT

« Ce projet est né du souhait de proposer un espace dédié aux managers où tester des postures de travail, évoquer des situations singulières et ajuster ses pratiques, en adaptant plus encore l'offre de formation classique aux besoins des managers » explique Catherine Todini, chargée de formation management à la direction Ressources humaines. Plusieurs temps de prototypage ont été organisés depuis avril 2022, avec l'appui technique et méthodologique de l'incubateur d'Érasme.

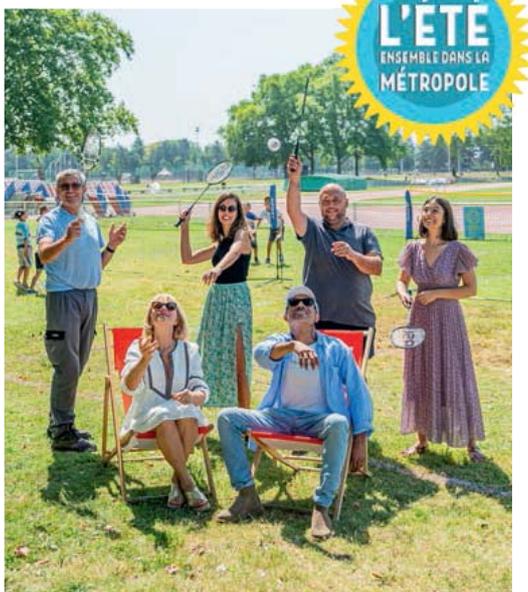
« Près de 80 professionnels, principalement des managers, se sont déjà mobilisés pour nous aider à faire grandir l'idée. Nous espérons lancer une expérimentation cet automne » indique Fabien Trevisan, lui aussi en charge du développement des compétences managériales. Au menu de cette phase de test : du flash coaching, des ateliers de co-développement ou encore des temps dédiés à la simulation d'entretien managérial. Un espace numérique devrait aussi être mis à disposition des managers testeurs.

➔ Pour participer à l'expérimentation ou en savoir plus, écrivez à manager@grandlyon.com

UN ÉTÉ DANS LA MÉTROPOLE

À travers les dispositifs « Métropole Vacances Sportives » et « Métropole Quartiers d'été » regroupés sous la bannière « L'été ensemble dans la Métropole », les agents ont organisé plus de 200 animations, qu'il s'agisse d'événements culturels, de loisirs ou éducatifs dans les quartiers populaires ou d'activités sportives sur l'ensemble du territoire. Encore merci et bravo à eux !

Une partie de l'équipe organisatrice (de gauche à droite et de haut en bas) : Claude Gay, référent Manifestations parcs métropolitains (DGEEP) ; Céline Ferrazzano, cheffe de projet Métropole Vacances Sportives (DDR) ; Jean-Marc Franceschini, gardien au Parc de Parilly (DGEEP) ; Léa Avenel, étudiante-stagiaire à la direction Pilotage urbain (DUM) ; Annick Stantina, cheffe de projet Métropole Quartiers d'été (DUM) ; Mehdi Salhi, chargé de communication Promotion du territoire (DIRCOM).



La politique de la ville réorientée

Plusieurs évolutions en matière de politique de la ville ont été délibérées en Conseil de Métropole, le 14 mars et le 27 juin :

- L'application pour la Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) d'un principe d'équité territoriale et redéfinition des axes d'intervention ciblés : insertion, co-construction avec des collectifs d'habitants, transition écologique.
- Le soutien renforcé à l'ingénierie de la politique de la ville selon le même

principe d'équité entre territoires, une équipe projet dédiée missionnée à la fois par la Ville et la Métropole.

- La pérennisation du dispositif « Métropole Quartier d'été », expérimenté pendant le Covid, qui permet d'augmenter l'offre d'activités culturelles, sportives, pédagogiques ou de loisirs.

Dans le même temps a été conduite l'évaluation de deux volets du « contrat de ville » métropolitain : l'éducation et l'insertion/emploi.

LÔNES ET CÔTEAUX DU RHÔNE : UN FORUM POUR MIEUX SE CONNAÎTRE

Une ambiance détendue et conviviale, des échanges foisonnants et un intérêt manifeste des uns pour les autres : c'est le beau bilan de la rencontre rassemblant



Le forum s'est tenu à Saint-Genis-Laval, dans la salle d'assemblée des Barolles.

cadres et chefs de services urbains et sociaux le 28 juin dernier à Saint-Genis-Laval. L'occasion pour les agents de découvrir, à travers 16 stands, les métiers et projets de leurs collègues. L'occasion aussi pour la directrice de territoire, Emilie Sellès, de présenter la nouvelle organisation, des derniers arrivés comme son directeur adjoint Philippe Gallot et l'assistante de direction Christelle Derail, et de rappeler une priorité : faire cause commune entre services urbains et sociaux, pour mieux servir les habitants du territoire. Et si la démarche faisait des émules ? À suivre !

UN TOURNANT DANS LA MODERNISATION DE LA GESTION DES ACTES RÉGLEMENTAIRES DE LA COLLECTIVITÉ

L'ordonnance du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements fait disparaître le recueil des actes administratifs. Elle met fin également à l'affichage papier et impose la publication des actes sur le site internet de la collectivité.

Si c'est déjà le cas à la Métropole de Lyon depuis 1995, les équipes des directions Assemblées, affaires juridiques et assurances (DPIAF), Innovation numérique et systèmes d'information (DDR) et Logistique et moyens généraux (DRHMG) ont travaillé à la mise en place d'un nouveau portail de publication : Agora, accessible depuis juillet dernier et contenant notamment délibérations et arrêtés.

➔ pour les agents :

<https://agent-agera.grandlyon.fr>

pour les élus :

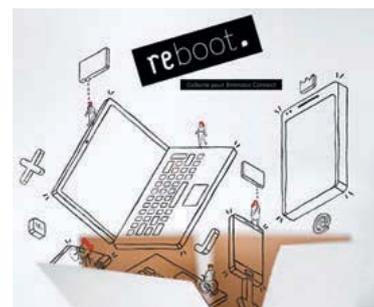
<https://elu-agera.grandlyon.fr>

pour les usagers :

<https://agera.grandlyon.com>

AGORA

Le portail des actes de la Métropole de Lyon



DU 5 AU 30 SEPTEMBRE 2022

COLLECTE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE USAGÉ

auprès des agents de la Métropole au profit des personnes fragiles exclues du numérique.

Collecte dans l'une des 100 boîtes dispersées au CLIP, au Triangle, à l'Hôtel de Métropole, à la Halle Borie ou dans les MDM...

✖ Toutes les infos sur Comète



AGENDA

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : ZOOM SUR LES RENDEZ-VOUS AUTOUR DE L'EAU

Les 17 et 18 septembre, l'édition 2022 célébrera le patrimoine durable. La direction Cycle de l'eau et ses agents ouvrent les portes de la station de traitement des eaux usées à Pierre-Bénite. Au programme : visite guidée de la station (sur inscription), stand sur le thème de l'eau virtuelle et les économies d'eau dans l'habitat animé par l'Agence locale de l'énergie et du climat et atelier de fabrication de lessive écologique avec l'association France nature environnement Rhône. Rendez-vous également à l'ancienne usine des eaux de Saint-Clair à Caluire pour une visite guidée et des animations autour de ce patrimoine du 19^e siècle.

→ Inscriptions et programme complet sur : grandlyon.com/jep

RENOUVELLEMENT DES TILLEULS ARGENTÉS DU PARC DE PARILLY



Travaux d'abattage par les équipes de Parcs et Jardins du parc de Parilly en juillet 2022

Un champignon rare et observé pour la première fois sur racines est à l'origine de l'abattage de près de 120 tilleuls du parc de Parilly en juillet dernier. Sa présence est due au dérèglement climatique. Invisible à l'œil nu, il détruisait les racines en profondeur, causant 8 chutes d'arbres ou de branches depuis 4 ans. Pour protéger les usagers du parc, la décision

difficile mais inévitable a été prise d'abattre les tilleuls de l'allée Charretière. Entre novembre 2022 et janvier 2023, les équipes de Parcs et Jardins (DGEEP) replanteront environ 250 arbres, 600 arbustes et 1 500 arbustes bas, avec une plus grande diversité des essences afin de favoriser la biodiversité et une meilleure résistance aux conséquences du réchauffement climatique.

SUCCÈS POUR LES ANIMATIONS DES PARCS MÉTROPOLITAINS CET ÉTÉ !

De juin à décembre 2022, la Métropole propose aux habitants du territoire de partir à la découverte du parc de Parilly, du parc technologique Porte des Alpes et du Domaine de Lacroix-Laval. Ces 3 parcs sont labellisés ÉcoJardin, dont l'un des critères est la sensibilisation à l'écologie à travers des activités de médiation. Cette 4^e édition propose 49 activités gratuites animées par des associations partenaires et des agents de la direction adjointe Patrimoine végétal (DGEEP), accompagnés par Abderzag Azzouz, coordinateur du projet au service communication voirie/végétal. Depuis 2019, ce service communication voirie / végétal soutient ce programme, de sa création graphique à la gestion des inscriptions en passant par la signalétique dans les parcs.

→ Inscrivez-vous sur Grandlyon.com > Une métropole à vivre > Parcs et jardins

Création d'un marquage d'animation inédit dans la Métropole de Lyon

La Métropole a entrepris cet été des travaux de peinture sur la chaussée de la rue du Mail, dans le quartier de la Croix-Rousse. Ce projet de « marquage d'animation » a été coordonné par la subdivision de Voirie VTPCN (DGEEP). Le choix final du motif a été établi en octobre 2021 par des représentants du quartier après 2 ateliers de concertation co-animés par la Métropole et une agence de design collaboratif. Il s'agit d'une première sur une voirie circulée du Grand Lyon. L'objectif est de marquer visuellement la « zone de rencontre » créée dans cette rue : les piétons peuvent circuler sur la

chaussée et les automobilistes doivent rouler à moins de 20 km/h. Ce marquage provisoire permet de préfigurer les futures piétonisations des rues de ce secteur.



22 SEPTEMBRE 11H30-14H : S'INFORMER SUR LES MOBILITÉS DURABLES À LA HALLE BORIE NORD

Rendez-vous au réfectoire : vous pourrez essayer un vélo à assistance électrique, faire graver votre vélo personnel ou prendre un rendez-vous pour une formation à la conduite d'un véhicule électrique. Organisée dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, cette démarche est proposée par l'unité Déplacements (direction des Ressources humaines), le pool vélo (direction Logistique et moyens généraux) et la Maison du Vélo.

30 SEPTEMBRE À 11H11 : WEBINAIRE SUR LE TERRAIN DE LA TERRITO

Suivez à distance le webinaire « 11h11, l'instant Métropole » diffusé en direct depuis le territoire Lônes & Côteaux du Rhône. Se succéderont intervenants, experts des services et directeurs de territoire. Préparez vos questions sur la territorialisation des services !

✂ Toutes les infos sur Comète



Inscrivez-vous dès à présent :



6 OCTOBRE : JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS

La Métropole a développé des dispositifs spécifiques pour accompagner les agents aidants (qui aident à titre non professionnel un proche en perte d'autonomie) : don de congés, chèque emploi service universel ou encore télétravail. Venez vous informer auprès des assistantes sociales du personnel lors de la pause méridienne le 6 octobre à l'Hôtel de Métropole, en sortie du restaurant administratif (niveau 0).



À VOS ÉCOUTEURS !

Au menu du dernier podcast de l'Oreille interne : témoignage d'une apprentie, Cindy Sonck ; présentation du métier de Mickaël Avallet, coordinateur de proximité collèges ; focus sur le grand projet de la territorialisation avec Anne Wyart et retour sur l'évènement du Printemps des Solidarités avec Madeleine Aufrand et Sabine Vialleton.

Pour écouter, flashez :



ERRATUM QUIZ //

Une erreur s'est glissée dans la question 3 du quiz page 12 du Petit Métropolitain de cet été ; vous ne pouviez donc pas trouver la bonne réponse... C'est bien 150 élus qui siègent au Conseil métropolitain. Toutes nos excuses !

ACTUS RH

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Le dernier temps d'accueil des nouveaux arrivants s'est déroulé le 9 juin.



Christophe BEL, DRHMG DR • Adrien BERANGER, DUM DMOU • Romain BLANQUET, DRHMG DR • Baptiste BRETON, DG-DVMAP • Luana BROCARD, DSHE Lyon 8 • Tamara CAMPOS, DRHMG SRH-DGR • Emeline DE SUREMAIN, DVMAP SCI • Anne DUPOND, DSHE Ressources • Anne-Claire DURIEUX, DSHE Tassin • Béatrice FRANCO, DG-DRUE • Cyndi FRONTIER, DSHE IDEF • Hanène GHALI, DSHE MDM Villeurbanne • Charlotte GIREAU, DSHE DDSMS • Lyna HABIB-KHALOUL, DSHE Pôle PAPH • Lea HAMOUDA, DSHE Villeurbanne • France HIRTZ, DSHE Neuville • Lilian IMAHO, DTEE DED • Aurélie JOURDAN, DSHE MDM Lyon 7 ; Myriam MEDJERI, DSHE IDEF • Leila MENNAD, DRHMG SRH-DGR • Célia MORRISSEY, DTEE DPEB • Alexis PELLAT, DTEE DEEE • Emilie POURNY, DSHE DHL • Donia SAADALLAH, DSHE Villeurbanne • Jade VEYSSEYRE, DSHE MDMS Lyon 5

REVALORISATION DU POINT D'INDICE ET DU SMIC

Comme annoncé par le gouvernement fin juin, l'évolution du point d'indice est effective dès le 1^{er} juillet 2022 : le point d'indice passe de 4,69 € brut à 4,85 € soit une augmentation de 3,5 %. Cette revalorisation fortement attendue vise à faire face à l'inflation. Elle concerne tous les agents statutaires et contractuels, fonction publique territoriale et hospitalière, dès lors que leur rémunération est

définie en application d'un indice. À la Métropole, cette revalorisation a été versée à partir de la fiche de paie d'août 2022 (avec également un versement rétroactif de la revalorisation pour juillet) et devient pérenne pour les mois suivants. Par ailleurs, à compter du 1^{er} août, le montant du SMIC horaire net passe de 8,58 € à 8,76 € et le SMIC mensuel net de 1302,64 € à 1329,06 € pour un emploi à temps plein.



MÉDAILLES : PROMOTION DE JANVIER 2023

Vous avez jusqu'au 16 septembre pour constituer votre dossier de médaille si vous êtes concerné.

CONSTRUIRE UN PROJET PROFESSIONNEL

La prochaine commission RH pour valider les projets professionnels individuels est prévue en novembre. La date limite pour finaliser son dossier avec l'accompagnement du SRH

est fixée au 7 octobre. Le dossier à compléter et la FAQ dédiée au Compte Personnel de Formation (CPF) sont disponibles sur Comète.

PRÉPA CONCOURS ET EXAMENS

La plupart des filières et catégories proposent des préparations aux concours et examens professionnels : vous avez jusqu'au 23 septembre pour renvoyer votre bulletin à votre SRH, préalablement signé par votre manager.



Toutes les infos sur Comète > Ressources humaines



Armelle Hamon, assistante à l'unité DIA de la direction Foncier et immobilier (DUM) nous a quittés le 15 juin dernier suite à une longue maladie qu'elle aura combattue avec un courage exceptionnel pendant 15 mois. Armelle, en poste depuis trois ans, s'était bien intégrée à l'équipe et avait

tissé de solides liens au sein du réseau des assistantes. Appliquée, curieuse, volontaire, souriante, toujours positive, telle était Armelle. Ses collègues lui rendent hommage et toutes nos pensées vont également vers ses deux garçons de 12 et 14 ans.

UN TRAVAIL COLLECTIF POUR RÉDUIRE LES FRÉQUENCES DE COLLECTE



Alain Nouzet, chef de secteur, et Lenaïck Pedron, responsable de la subdivision de collecte COL Sud

L'un des objectifs de l'exécutif est de réduire de 25 % les déchets des habitants à l'horizon 2030. Sur le terrain, les agents de la subdivision de collecte COL Sud n'ont pas attendu pour s'emparer de cette mission.

Sous la supervision de Lenaïck Pedron, responsable de la subdivision, les équipes sont en train de diviser par deux la fréquence de collecte des bacs gris dans les zones pavillonnaires. Ce défi d'envergure n'aurait pas pu être relevé sans l'expertise d'Alain Nouzet, chef de secteur, qui a réalisé l'exploit de modifier la majorité des circuits de collecte à quelques mois de son départ en retraite.



Collecte des bacs gris à COL Sud

Expérimentation préalable

Début 2021, les services de la subdivision commencent par étudier la consommation et la production des déchets sur leur territoire. Tout d'abord, une expérimentation prometteuse est réalisée avec des « mini » et des « micro » bennes. Puis une enquête est menée dans les communes pavillonnaires : 80 % des habitants sortent leur bac gris une fois par semaine, ou bien deux fois mais non rempli. Ces résultats encourageants confirment la pertinence d'une évolution de fréquence. Le 16 mai 2021, les nouveaux circuits de collecte sont mis en place à Solaize, Charbonnières et Irigny, puis en juin à Corbas et Feyzin.

Mission accomplie !

Grâce à sa connaissance du terrain et de la cartographie, Alain Nouzet a modifié les circuits de collecte des 40 camions de la subdivision. Le service de la collecte, auparavant en flux tendu, a gagné en flexibilité. Les ultimes changements de fréquence s'appliqueront en novembre 2022 pour les dernières communes du sud de la Métropole, avec au total 12 communes concernées sur les 19 gérées par la subdivision de collecte COL Sud.

Sensibilisation des habitants

Cette évolution est l'occasion d'inciter les habitants à réduire leurs déchets ménagers en triant leurs emballages et en compostant leurs déchets alimentaires. Les équipes de collecte se sont fortement mobilisées pour assurer cette mission. Elles ont collaboré avec le service communication déchets pour créer et distribuer des supports informant les habitants de ce changement (flyers, stickers). Le service communication a également informé les communes pour qu'elles soient un bon relais auprès des habitants.

Pour découvrir l'interview d'Alain Nouzet sur Comète, flashez :



LE SCHÉMA DIRECTEUR DES DÉCHETS : CAP VERS 2030 !

Les élus métropolitains ont adopté le Schéma Directeur des Déchets le 27 juin dernier.

À qui s'adresse-t-il ?

À tous les producteurs de déchets ménagers et assimilés, c'est-à-dire les habitants mais aussi les professionnels et administrations, dès lors que les déchets sont collectés par la collectivité.

Quels sont ses objectifs ?

Réduire d'ici 2030 la production de déchets par habitant de 25 %, la quantité incinérée de 50 % et atteindre 60 % de valorisation matière des déchets ménagers et assimilés. Actuellement, chaque habitant de la Métropole de Lyon produit en moyenne plus d'1 kg de déchets par jour !

Quels sont ses enjeux ?

1. Déployer des solutions pour réduire et trier les déchets :

- Développer les silos à verre, emballages, textiles, les bornes à compost et les composteurs partagés
- Distribuer des composteurs pour les habitants en maison individuelle
- Moderniser les déchèteries et créer des éco-centres (don, recyclage)

2. Accompagner les usagers dans le changement de pratiques :

- Informer sur les nouveaux services, la quantité et la qualité des déchets produits
- Sensibiliser, notamment dans les écoles et les collèges
- Faire respecter le règlement de collecte des déchets ménagers

3. Faire des déchets des ressources durables :

- Créer un nouveau centre de tri et des plateformes de compostage métropolitaines
- Moderniser les 2 incinérateurs du territoire

ÉDITO



BÉATRICE FERRATO,
Directrice de la direction
Valorisation et modernisation
de l'action publique (DVMAP)

10 ans et plus que performant !

À sa création en septembre 2012, la démarche Gestion des REclamations COmunautaires (GRECO) avait anticipé la loi Maptam* du 28 janvier 2014, qui a permis la création de la Métropole. Elle instaure en effet un rapport direct de notre institution avec les usagers tout en établissant une coopération active avec les communes du territoire.

Devenu une véritable vitrine de la qualité du service public métropolitain, ce service fête donc ce mois-ci ses 10 ans. La disponibilité, les compétences, le professionnalisme et le sens des responsabilités de son équipe resserrent le lien entre les usagers et la Métropole de Lyon. De par sa capacité à travailler avec les services et de nombreux partenaires externes de notre collectivité, il incarne la transversalité propre au fonctionnement de la DVMAP.

En faisant constamment évoluer ses prestations, GRECO illustre et accompagne les mutations de l'action publique métropolitaine. Son expertise, sa connaissance des sujets intéressant les habitants et sa maîtrise d'un dialogue quotidien avec les citoyens seront de précieux atouts pour les rencontres métropolitaines du printemps 2023. C'est pourquoi, depuis le début du projet, le responsable de GRECO est mobilisé afin que, sur les deux jours de l'événement, encadrants de proximité et conseillers usagers viennent à l'appui de leurs collègues sur le terrain.

Chapeau bas et bon anniversaire à une équipe qui a le service public chevillé au corps !

*Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

GRECO : UN SERVICE UTILE À TOUS !

Facilitateur de dialogue entre l'utilisateur et le service public grand lyonnais, le centre d'information et de contact GRECO souffle ses 10 bougies le 10 septembre 2022. Des noces d'étain lumineuses au regard du succès qu'il rencontre. Retour et prospective sur un service devenu incontournable.

Satisfaire l'utilisateur : sa raison d'être

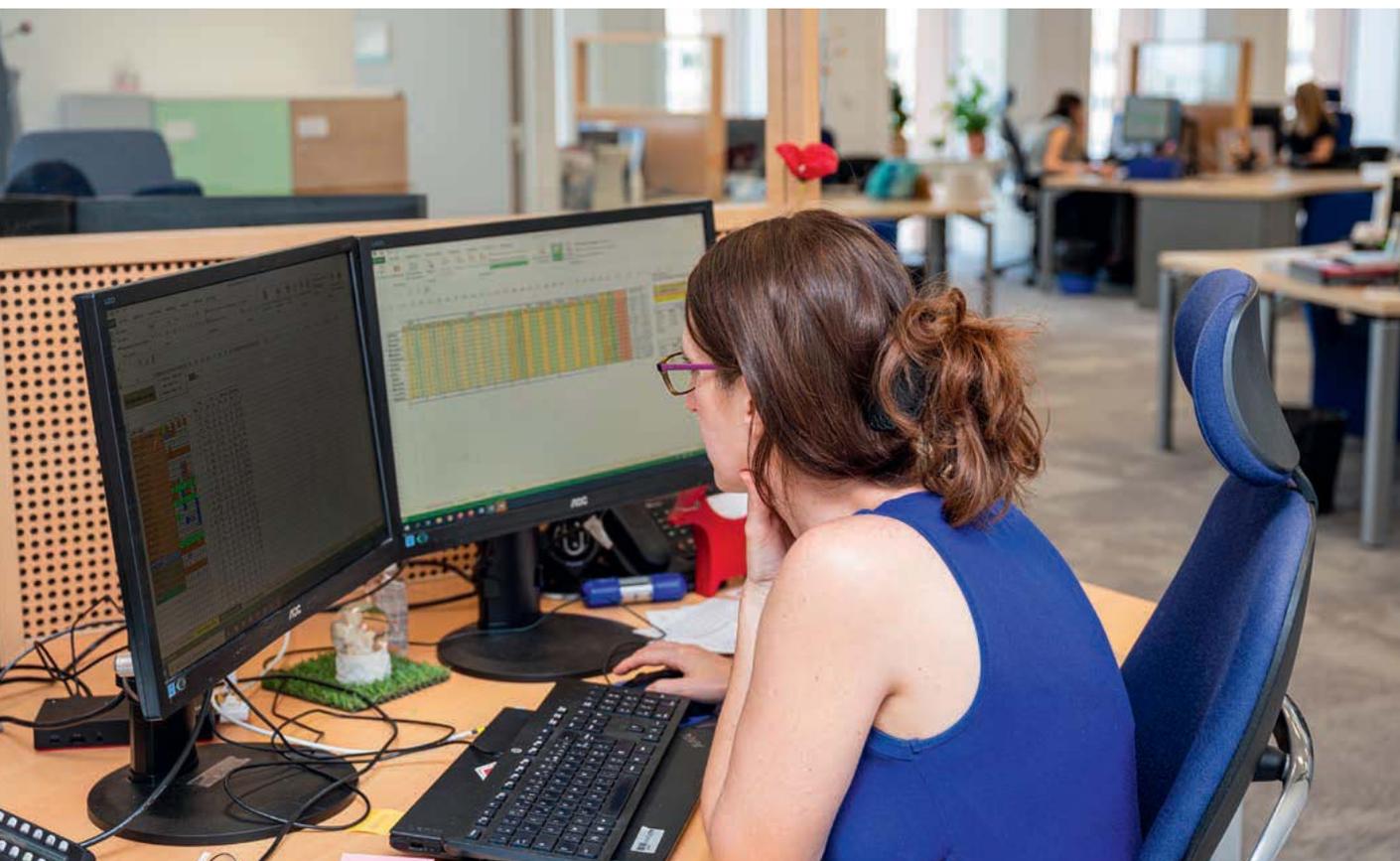
GRECO
on avance en innovant !

« L'ambition de GRECO, acronyme de Gestion des REclamations COmmunautaires, est de simplifier l'accès aux services de la Métropole de Lyon via un numéro de téléphone unique (04 78 63 40 00) ou par voie numérique (application Toodego) afin de répondre aux demandes des Grands Lyonnais. »

Denis Pozzobon,
chef de service Relation usagers (DVMAP)

Pour y parvenir, le centre d'information et de contact :

- qualifie les demandes des mairies et des usagers afin de les relayer directement aux services opérationnels concernés,
- structure le suivi et la traçabilité des demandes,
- répond aux demandes d'information et de documentation,
- engage les services sur les délais de traitement des réclamations,
- fournit des statistiques fiables sur les demandes enregistrées,
- facilite la coopération avec les autres institutions : communes, État, opérateurs externes, etc.



Audrey Bister, conseillère usagers

Souvenir d'une gestation complexe



Nathalie Brun,
responsable
exploitant
jusqu'en 2017

Initié en 2005, ce projet ambitionnait de réduire les insuffisances en matière de gestion de la relation usagers. Parmi celles-ci, un foisonnement de canaux (téléphone, fax, mail et courrier...) pour solliciter l'ex Communauté urbaine, une faible traçabilité des demandes, une accessibilité complexe à l'institution, des traitements peu professionnels des réponses, trop de sollicitations incomplètes ou adressées à un mauvais interlocuteur. Pendant six ans, plusieurs chefs de projet dit utilisateurs (feu Christine Napoli, Fabienne Bono, Naéma Kaddour et Denis Pozzobon), et un indéfectible chef de projet informatique, Olivier Lapp, ont œuvré à sa création le 10 septembre 2012. Sous la houlette de Nathalie Brun, responsable exploitant jusqu'en 2017, GRECO démarre en mode multimédia et multi-sites, en embarquant les communes. Des formulaires internet de contact sont ajoutés au site www.grandlyon.com, remplacés depuis 2019 par le guichet numérique Toodego.



2005 :
Fabienne Bono



2009 :
Naéma Kaddour



2011 :
Denis Pozzobon

Interview

Olivier Lapp, aujourd'hui chef de projet, direction adjointe Systèmes d'information métier (DINSI) et ancien chef de projet informatique GRECO



« L'outil informatique GRECO a été pensé comme collaboratif entre conseillers usagers et services. »

Quel était, d'un point de vue informatique, l'enjeu de GRECO ?

La direction des Systèmes d'information et télécommunications de l'époque (aujourd'hui dénommée DINSI) avait à cœur de fournir un logiciel global. Celui-ci devait assurer un enregistrement rapide des demandes, leur routage immédiat vers le bon service, un suivi exhaustif avec traçabilité et un retour vers le centre d'information et de contact pour réponse à l'utilisateur, tout en informant la mairie concernée.

Quelle principale difficulté avez-vous eue à surmonter ?

La conduite du changement. Certains services craignaient que le nombre des demandes usagers

augmente avec la facilitation des remontées, entraînant un surcroît d'activité. Certes, le volume a augmenté, mais la rationalisation des outils couplée à une meilleure organisation ont compensé la surcharge de travail, et, à l'arrivée, amélioré le service.

Pourquoi ce projet a réussi ?

Grâce à un benchmark préalable au sein de grandes collectivités. Sachant que dans 40 % des cas, même si l'appel concerne des compétences métropolitaines, l'habitant contacte sa mairie en premier, notre collaboration avec l'échelon communal a été essentielle pour que le citoyen Grand Lyonnais ne soit pas obligé de répéter son souci à des interlocuteurs successifs.

Une équipe nommée Shiva

Pour assumer le travail, l'équipe s'étoffe et se structure. Elle comprend aujourd'hui un chef de service, un responsable exploitant du centre d'information et de contact, un responsable outils et méthodes, 4 encadrants intermédiaires - responsables d'une équipe et d'un secteur d'activité qui assurent le lien avec les communes et les services - et, enfin et surtout, 19 conseillers bénéficiaires, dont une responsable de plateau qui répartit l'activité.



Stéphanie Jouet, conseillère usagers ; Frédéric Couty, responsable du centre d'information et de contact ; Alain Schneider, responsable applicatif à la direction adjointe Systèmes d'information métiers (DINSI).
En médaillon : Germain Baud, responsable outils et méthodes, en charge des processus de traitement du centre d'information et de contact.

Chiffres clefs



84 000
demandes/an
(333 par jour)



CIRCUIT DE TRAITEMENT DES DEMANDES

Les usagers expriment leurs demandes



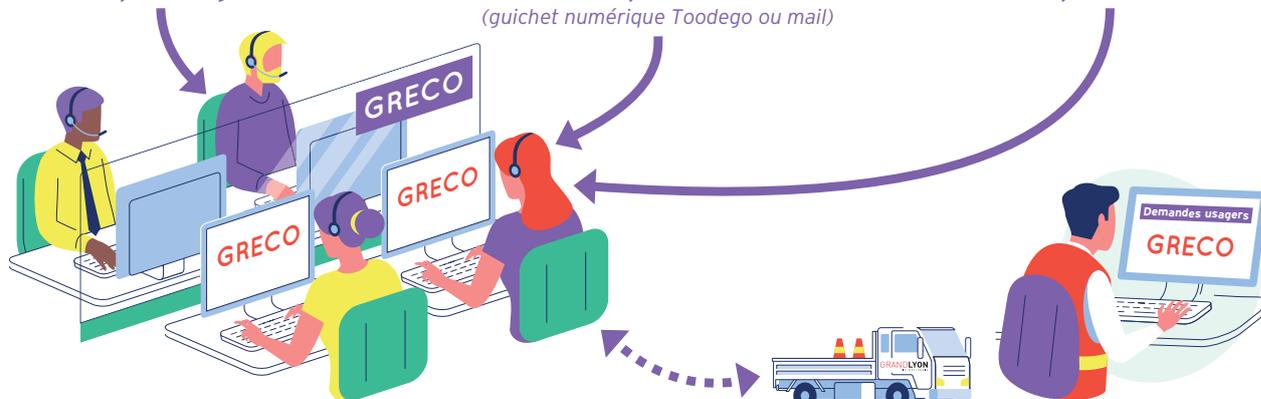
50 % par téléphone



49 % par internet
(guichet numérique Toodego ou mail)



1 % par courrier



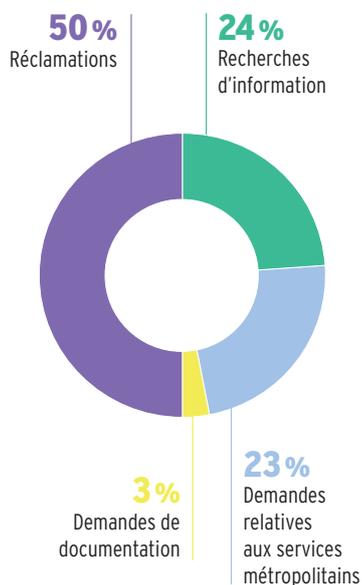
CENTRE D'INFORMATION ET DE CONTACT

Il qualifie les demandes, puis répond immédiatement à l'utilisateur ou transmet aux services concernés.

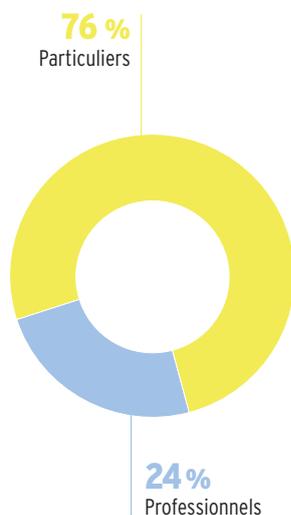
SERVICES MÉTROPOLITAINS

Les services traitent les demandes, puis envoient les éléments de réponse au centre d'information et de contact ou répondent directement à l'utilisateur.

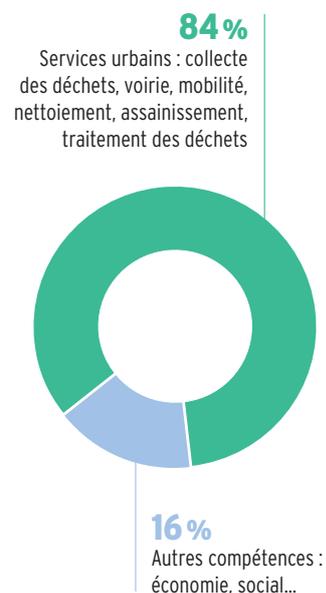
Nature des sollicitations



Typologie d'usagers



Services concernés et contributeurs



Perles d'usagers

Pour saisir la diversité des sujets traités par le centre d'information et de contact, consulter le livre d'or offre une diversité des réclamations formulées par les usagers. Pour certains Grands Lyonnais, GRECO est là pour tout régler et parfois même l'impossible !

_Souffler n'est pas du jeu

Un usager nous signale que son tee-shirt a été avalé par l'appareil d'un cantonnier qui aspirait les feuilles. Il s'est retrouvé torse nu pour se rendre au travail.

_Bon débarras classé sous X

« Mon mari de 83 ans est tombé dans la rue et est à l'hôpital. Du coup j'en profite pour me débarrasser de sa collection de films et revues pornos. Il y en a plus de 150. Comment dois-je m'y prendre ? »

_Par un trou de souri..re !

Un usager résidant rue du Trou du chat nous signale être infesté de rats.

_Demande coupable ou responsable ?

« Régulièrement, j'arrive en retard à mon boulot car vous avez décidé de faire passer le camion karcher qui roule au pas, pile au moment de l'heure de pointe. Je me fais enquirlander par mon patron, prenant mon poste à 8h15 au lieu de 8h. Ne serait-il pas plus judicieux – ou logique – de faire ce nettoyage plus tard dans la matinée ? Je vous remercie de bien vouloir m'expliquer votre organisation et de me fournir un mot d'excuse pour mon patron. »

_Cacher n'est pas jeter

« Nous avons bêtement jeté une paire de chaussures dans laquelle nous avons caché des bijoux avant de partir en vacances. Or, nous avons oublié de les récupérer préalablement. Que deviennent les déchets ? Sont-ils automatiquement détruits ? Est-ce qu'un tri détecte la présence de métaux ? Y-a-t-il une possibilité de chercher des objets cinq jours après leur ramassage ? Ces questions peuvent paraître stupides (comme le

fait d'avoir balancé ces chaussures avec nos bijoux) mais s'il existe une chance de les retrouver, nous souhaitons la saisir. »

_Une mariée en dessous déçue

« Une dame m'appelle, raconte un conseiller usagers. Son frère a, par mégarde, mis sa robe de mariée à la poubelle. Les bacs ont été collectés le matin même. Elle se marie demain... »

_Street art du cœur

« J'ai une requête un peu particulière à vous faire. Voilà, je vais demander mon amie en mariage et nous habitons au 5e étage, avec vue sur la rue Chevreul. Aussi, je voudrais lui faire la surprise en écrivant en assez gros sur la route la fameuse phrase pour lui demander sa main. J'ai pour cela une bombe de peinture qui s'enlève naturellement, sans rien faire au bout de 15 jours. Aussi, m'autorisez-vous à l'utiliser ? Je l'espère sincèrement puisque c'est un projet éphémère et sans dégradation aucune de la chaussée. »

En mode évolution permanente

Diversification constante

« En 2020, GRECO rejoint la direction Valorisation & modernisation de l'action publique (DVMAP). Tout en conservant ses missions historiques, le centre d'information et de contact déploie une nouvelle offre afin d'assurer le conseil aux directions et le support usagers de plusieurs nouveaux services dématérialisés nécessaires au déploiement de nos politiques » souligne Frédéric Couty, responsable exploitant du centre d'information et de contact. On dénombre, parmi ces prestations prises en charge, l'assistance pour le versement des aides à l'achat vélo, la distribution des composteurs, l'implantation et l'expérimentation des bornes à compost, le Pass déchèterie, l'encadrement des loyers, la prime Air Bois, la Zone à Faibles Émissions (ZFE), la végétalisation des espaces résidentiels privés, le Revenu de Solidarité Jeunes (RSJ), l'appui à l'opération Jobs d'été, etc. Le champ du social demeure, lui, logiquement réduit. La qualité de l'accueil social, la forte implantation et la notoriété des Maisons de la Métropole et des Solidarités (MDMS) sur le territoire en sont les raisons principales. Cette diversification pose des défis importants pour l'avenir dont la possibilité à continuer à être expert, tout en maintenant une haute qualité de service sur des sujets dont la liste s'allonge d'année en année.



Caroline Durand, conseillère usagers

Une notoriété de plus en plus affirmée

La notoriété de GRECO a joué en sa faveur et le flux de demandes traitées a plus que doublé en 10 ans (40 000 en 2013, 84 000 en 2021). Quant aux usagers, ils passent beaucoup moins par leur commune (32% en 2013, contre 13% en 2021) et ils s'adressent quatre fois plus à GRECO pour des compétences communales (1% des demandes en 2013, 4% en 2021).

Top 10 des sujets de sollicitation

1. Bacs verts et bacs gris	6. Déplacement (Vélo'v, piste cyclable, sentiers, trafic...)
2. Espace public	7. Déchèterie
3. Chaussée, trottoir, entrée charretière, piste cyclable	8. Facture d'eau
4. Réseau d'assainissement en service	9. Tri des déchets
5. Mobilier urbain	10. Panneaux de signalisation

Ce sont les partenaires bénéficiaires qui en parlent le mieux

Témoignage

Lenaïck Pedron,
chef de subdivision
Collecte Sud (DGEEP)



« GRECO nous aide à améliorer nos prestations et

à échanger avec les communes sur des bases objectives et fiables. Avant 2012, les agents de terrain en subdivision assuraient l'accueil téléphonique des réclamations d'usagers. Or, il arrivait fréquemment au chef de secteur de rappeler les citoyens pour demander des précisions face aux problèmes rencontrés. Outre une perte de temps considérable, la prestation manquait de professionnalisme aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. GRECO nous a permis de nous concentrer sur notre expertise technique, les conseillers usagers se chargeant de l'accueil de premier niveau aussi bien via des appels que des courriels. Aujourd'hui, les réclamations géographiquement qualifiées nous aident à répartir les ressources là où il y a de réels besoins et, grâce aux fiches envoyées par GRECO à notre service et aux mairies, d'immédiatement identifier les points d'amélioration pour dialoguer objectivement avec les communes. »

Témoignage

Farid El Makrini,
responsable unité ZFE -
Aides accompagnement
mobilité, direction
Mobilités (DUM)



« Avant les aides à l'achat vélo votées en 2020, mon unité disposait d'un accueil téléphonique répondant aux questions généralistes. Or, l'explosion des appels liés aux décisions d'accompagnement financier à la mobilité douce nuisait à l'instruction des dossiers. En novembre 2021, GRECO a donc assuré l'information de premier niveau en reprenant les appels via une collaboration anticipée dès l'été 2021. Aujourd'hui, il nous épaula aussi sur la question de la Zone à Faibles Émissions (ZFE). Je tiens donc des points avec le responsable du centre et les encadrants pour mettre à jour des informations à communiquer. L'équipe nous adresse des fiches statistiques chiffrées selon les types de demandes. C'est précieux pour connaître la perception de notre offre, sur l'application Toodego par exemple. »



Interview

Grégoire Roussel,
directeur adjoint Habitants-Citoyenneté,
mairie de Vaulx-en-Velin

« GRECO facilite le parcours de l'usager, parfois perdu dans le mille-feuille institutionnel. »



Dominique Réa,
chargée de
relation avec les
communes

Quelles prestations vous apporte GRECO ?

Un « parcours sans couture » pour le citoyen. La demande d'un usager arrivant dans une de nos deux collectivités sera transmise à l'autre pour lui éviter une seconde démarche.

Quels adjectifs pour votre travail avec Dominique Réa, chargée de relation avec les communes ?

Solide et constructif. Régulièrement, nous la contactons pour, par exemple, déterminer qui fait quoi sur des espaces particulièrement complexes : dépôts sauvages, entretien des aménagements, etc.

On n'arrête pas le progrès

D'un point de vue technique et fonctionnel, GRECO a constamment gagné en convivialité et accessibilité. Comment ? Via l'écoute des services et en expérimentant des solutions innovantes en lien avec Alain Schneider, responsable applicatif à la direction adjointe Systèmes d'information métiers (DINSI), en charge de la maintenance et du développement du logiciel.

- 2012 :

Couplage téléphonique et informatique.

- 2013 :

Lancement de l'interface avec le système de la Ville et Lyon et adhésion des 59 communes.

- 2014 :

Début des interfaces techniques avec les applications de maintenance des feux tricolores et celles de gestion des interventions de voirie en régie ; en sus de l'équipement des sous-traitants de la propreté afin de leur permettre de réagir en temps réel à un ordre de service posté par notre institution.

- Entre 2014 et 2016 :

Mise en œuvre d'un infocentre statistique, cartes et fiches statistiques mensuelles pour les communes et services.

- 2017 et 2018 :

Mise en place de réponses types par mail.

- Dès 2019 :

Exploitation des formulaires Toodego pour « Signalement d'anomalies sur le domaine public » et projet de Saisine de l'administration par voie électronique (SVE), soit 40 services dématérialisés proposés aux usagers.

- 2020 :

Privatisation d'une partie du centre d'information et de contact pour accueillir l'équipe « Circuit court et manger local » lors du 1^{er} confinement Covid et traitement des 18 000 dossiers de primes entreprises en relais du service Développement local (DDR).

Feu vert pour le télétravail numérique sécurisant la continuité de service.

- 2022 :

Top départ pour le serveur vocal interactif : le fameux « taper 1, 2 ou 3 ».

De plus en plus haut !

Depuis mars 2022, l'équipe GRECO a emménagé au 13^e étage de la Tour Part-Dieu. Neuf places supplémentaires servent à renforcer l'équipe en vue d'opérations spécifiques d'appui aux services.

Demain se prépare aujourd'hui

GRECO répond à 42 000 appels par an. Cependant, 10% des usagers raccrochent avant qu'un conseiller usagers n'ait pu traiter leur demande. Par ailleurs, 2% des appels sont dissuadés lorsque la charge d'appels dépasse la capacité maximale de traitement. 5 000 appels sont ainsi perdus annuellement. Certains Grands Lyonnais téléphonent aussi en dehors des horaires d'ouverture et, en cas d'événements exceptionnels (grève, réorganisation des tournées de collecte...), GRECO ne répond qu'à 60 ou 70% des appels. D'où la réflexion actuelle sur une solution virtuelle – un robot vocal intelligent – qui prendrait le relais des conseillers usagers. Un autre outil est en cours de mise en place : GRECO mobile sur smartphone. Son but ? Amener la relation usagers au plus proche du terrain afin de répondre en temps réel. Cette évolution exige l'équipement des 450 utilisateurs des subdivisions de services urbains ainsi que des correspondants métiers dans de nombreuses directions. Ces chantiers d'avenir seront bien sûr suivis par le binôme de choc, Alain Schneider et Germain Baud.



Un départ, mais des cadeaux d'anniversaire !

Après presque 12 ans passés à développer GRECO, Denis Pozzobon quittera bientôt la collectivité pour de nouvelles aventures professionnelles. La performance de ce service doit énormément à sa maîtrise technique des outils informatiques et à son sens de l'anticipation des usages. En même temps que de nombreux contributeurs (directions et communes), la collectivité le remerciera lors d'un événement dédié aux 10 ans du centre d'information et de contact, qui se tiendra le 11 octobre entre 13h30 et 15h30 dans le salon Louis Pradel de l'Hôtel de Métropole. Venez nombreux !

 Retrouvez les interviews et témoignages sur
Comète > Direction générale > Relation usagers début octobre.

UN GUIDE DE DÉONTOLOGIE SÉCURISER SES PRATIQUES



De gauche à droite : Tom Albillo, gestionnaire ressources humaines DA ARH / DRH (DRHMG) ; Tamam Hannouche-Yonis, responsable juridique / DAJAA (DPIAF) ; Céline Duchêne, auditrice à la mission contrôle interne et gestion des risques (DPIAF) ; Marine Chesta, chargée de mission DA ARH / DRH (DRHMG) ; Bertrand Alessandrini, directeur mission contrôle interne et gestion des risques (DPIAF) ;

Tiphaine Lys-Testaniere, responsable pilotage, conseil et contrôle DA ARH / DRH (DRHMG) ; Benoît Morellet, chargé de mission à la direction Développement social et médico-social (DSHE).

En médaillon : Fabienne Charrier, responsable commande publique (DPIAF) ; Hervé Daité, responsable promotion de la diversité et lutte contre les discriminations DRSEP (DRHMG)

La Mission contrôle interne et gestion des risques (DPIAF) a notamment la responsabilité de la déontologie. Afin de sensibiliser les agents à cette question méconnue et pourtant essentielle, elle lance une rubrique dédiée sur ses pages Comète. Explications.

Puis-je recevoir des cadeaux d'un prestataire dont je contrôle l'exécution du service fait ? Peut-on accepter l'invitation au restaurant d'un soumissionnaire à un appel d'offres ? Est-il possible de rejoindre une entreprise privée ou publique avec laquelle j'ai travaillé dans le cadre de mes fonctions à la Métropole ? Que recouvre le devoir d'obéissance et de loyauté ? Quels risques juridiques y a-t-il à communiquer mes identifiant et mot de passe à un collègue « pour dépanner » ? Participer au recrutement d'un membre de sa famille est-il contraire au principe de désintéressement ? Le devoir de réserve fait-il obstacle à l'animation d'un blog couvrant la vie politique de la collectivité ? Les règles applicables aux fonctionnaires territoriaux sont-elles aussi opposables aux agents contractuels ?

Voici quelques questions déontologiques qu'un agent public est en droit de se poser au cours de sa carrière. Les réponses à apporter ne sont pas qu'affaire de bon sens et de discernement. Il s'agit aussi de droit et de règles

communes de gestion. La jurisprudence et les avis de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique procurent de précieux enseignements sur la conduite à tenir. Toutefois, elles ne couvrent pas l'ensemble des cas de figure.

Pour éclairer les agents et sécuriser leurs pratiques professionnelles, la collectivité entend se doter d'un guide de déontologie qui rappellera les principes applicables et donnera des orientations sur la conduite à tenir dans de telles circonstances. Ce dernier, qui fera l'objet d'une large concertation préalable, n'a pas l'ambition de couvrir toutes les situations, mais de rappeler, au moyen d'illustrations concrètes, les principes applicables pour en faciliter l'appropriation. L'objectif est de s'assurer que les agents disposent des réflexes nécessaires pour prévenir toute situation susceptible de mettre en cause leur responsabilité ou celle de la collectivité. À cette fin, la Mission contrôle interne et gestion des risques publiera chaque trimestre un article d'acculturation sur sa page dédiée de Comète.

POUR MIEUX PROFESSIONNELLES

INTERVIEW

CÉLINE DUCHÊNE,

auditrice à la Mission contrôle interne et gestion des risques (DPIAF)



Qu'est-ce que la déontologie ?

La déontologie désigne l'ensemble des règles et devoirs régissant le fonctionnement d'une profession : médecins, travailleurs sociaux, agents de la fonction publique... Son champ d'application est si vaste qu'il rend parfois nécessaire la conciliation de règles contradictoires.

Qui est concerné ?

Tout le monde ! Ce n'est pas un effet de mode, la déontologie est un élément clé de la sécurisation juridique des agents publics, quel que soit leur statut et leur niveau hiérarchique. Contrairement à une idée reçue, le risque de pantouflage visé à l'article 432-13 du code pénal ne concerne pas exclusivement les membres du gouvernement et la haute fonction publique !

Qui sont les acteurs de la déontologie ?

Le premier acteur de la déontologie est l'agent lui-même. Par son rôle de veille et d'alerte, il forme le premier rempart contre les risques d'atteinte à la probité et aux règles déontologiques. Ensuite, il y a son responsable hiérarchique et les services des ressources humaines, qu'il doit pouvoir mobiliser pour se faire éclairer sur la conduite individuelle et collective à tenir. Tous les deux auront la possibilité de se référer au guide de déontologie pour homogénéiser les réponses apportées. Il existe deux autres voies : la déontologue des agents (cf. encadré), apportant depuis 2018 des conseils confidentiels à ceux qui le souhaitent sur des questions individuelles ; et le référent alerte éthique, qui, à compter de cet

automne, traitera des signalements émis par les agents ayant eu connaissance, dans le cadre de leurs fonctions, de faits de nature à porter préjudice à la collectivité. Articulés les uns aux autres, ces dispositifs complémentaires procurent l'assurance raisonnable de conformité dont la collectivité et les agents ont besoin pour sécuriser leur action.

À quoi ressemblera le guide de déontologie ?

Ce document sur lequel les services et les représentants du personnel seront appelés à se prononcer n'a pas vocation à être un pensum. Il ne faut pas rechercher l'exhaustivité, laquelle est de toute façon inatteignable en la matière. Il entend se centrer sur les questions essentielles, en les illustrant avec des cas

concrets tirés de la jurisprudence. Il s'agit d'un socle de référence, nullement la fin de l'histoire ! En complément, la Mission contrôle interne et gestion des risques animera une rubrique périodique sur Comète relativement à des points de déontologie. Les sujets du pantouflage et des cadeaux font partie des priorités, mais l'actualité orientera aussi le contenu.

En quoi consiste cette actualité ?

En 2022, il y a la réforme du régime de responsabilité du gestionnaire public, la modification du délit de prise illégale d'intérêts, l'obligation de déclaration des représentants d'intérêts locaux (les fameux lobbys) ou encore la mise en place d'un référent déontologue pour les élus. Nous aurons l'occasion d'y revenir...

Connaissez-vous les missions d'un référent déontologue ?

Depuis 2016, tout agent public a le droit de consulter un référent déontologue pour bénéficier, à titre personnel et en toute confidentialité, d'un conseil en matière de déontologie. Son rôle consiste à accompagner les agents pour prévenir les manquements aux règles de droit et aux principes déontologiques. La collectivité peut également le saisir en cas de doute sérieux sur la compatibilité du projet professionnel d'un agent avec les fonctions publiques qu'il a exercées au cours des trois dernières années, ou, a contrario, quand une personne venant du secteur privé souhaite accéder à certains emplois publics.

Pour tout savoir - ou presque - sur les modalités d'exercice de cette fonction, consultez l'interview d'Élise Untermaier-Kerléo, référente déontologue des agents de la Métropole de Lyon, paru sur Comète.





UN POTAGER AUX ALLURES

Jardinier maraîcher au sein du service Parcs et Jardins de la direction adjointe Patrimoine végétal (DGEEP), Christophe Imbert est en charge de la production et de l'entretien des collections végétales du potager conservatoire du Domaine de Lacroix-Laval. Il fait découvrir "son" jardin à Thierry Combe, chauffeur du Hello Bus, le bus Info Santé Social de la Métropole (DSHE).

BIO EXPRESSO



Christophe Imbert

Après avoir obtenu son brevet d'études professionnelles agricoles, Christophe débute sa carrière au Département du Rhône au cœur du Parc de Parilly à Bron, en tant qu'agent d'entretien des espaces verts. En 1994, il rejoint le Domaine Lacroix-Laval à Marcy-l'Étoile où il gère, entre autres, les travaux de maçonnerie paysagère. À la création de la Métropole de Lyon en 2015, Christophe devient jardinier maraîcher au potager conservatoire de Lacroix-Laval.

UN PEU D'HISTOIRE...

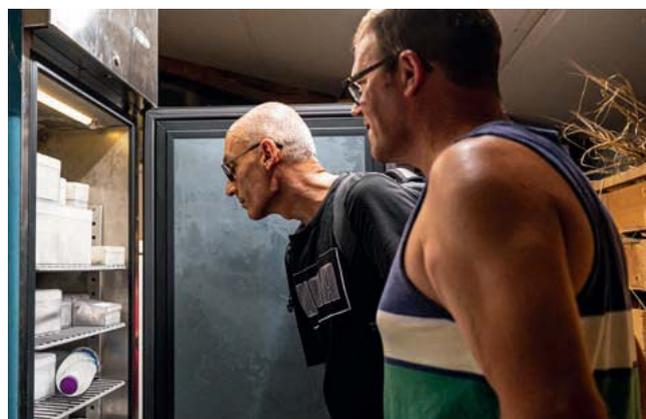
Le premier jardin potager du Domaine de Lacroix-Laval date de 1919. Des documents anciens, étudiés par le Centre de Ressources de Botanique Appliquée dans le cadre d'un partenariat avec le Département du Rhône, ont permis de recréer le potager, au plus près du modèle d'origine. Restauré en 2011, ce jardin couvre aujourd'hui 6000 m² de terrain.

LA RICHESSE DE L'HORTICULTURE LYONNAISE

Au cours des 19^e et 20^e siècles, la région lyonnaise fut un important centre horticole avec la création de plus de 40 000 variétés cultivées de fleurs, légumes et fruits. Malheureusement, cette diversité végétale a quasiment disparue... Aujourd'hui, le potager conservatoire de Lacroix-Laval, riche de plus de 300 variétés lyonnaises anciennes, a pour vocation de préserver ce patrimoine culturel et génétique local. Il permet la production de semences ou boutures afin de les multiplier et les redistribuer au sein des réseaux conservatoires.

**Vous souhaitez participer à la rubrique Regards Croisés ?
Contactez-nous par mail à l'adresse communicationinterne@grandlyon.com**





Les graines récoltées sont séchées et triées, puis conservées dans des réfrigérateurs, pour celles qui seront réutilisées dans les 3 ans, ou dans des congélateurs pour une conservation sur le long terme (20 ans et plus).



Thierry s'est initié aux techniques de taille des arbres fruitiers, afin d'assurer une bonne production et le maintien de leur forme palissée.



Initiation aux semis.



IMPRESSIONS

THIERRY COMBE

« Moi qui n'ai pas la main verte et qui suis plutôt citadin, j'ai apprécié ce moment hors du temps, au contact de la nature. Parmi les nombreuses techniques évoquées par Christophe, je retiens la plus gourmande : celle de la culture en lasagnes, qui consiste à superposer différentes couches de végétaux et déchets verts sur n'importe quel type de sol pour faire pousser les légumes à la vitesse grand V. À expérimenter ! »

DE MUSÉE

DES AGENTS AUX MAINS VERTES

« Nous cultivons 150 variétés de légumes (haricots, laitues, tomates, pommes de terre, cardons...) et 50 espèces d'arbres fruitiers au fil des saisons. Toutes sont des variétés locales créées avant 1930. » explique Christophe. Semis, repiquage et plantation, taille, arrosage et désherbage... sont autant de tâches réalisées quotidiennement par les jardiniers pour l'entretien et le développement de ces cultures si particulières. « L'arrosage du potager se fait tôt le matin et seulement au pied des plantes pour limiter l'évaporation et les maladies du feuillage, précise Christophe. Chaque année, un carré est laissé en jachère et les cultures varient pour rompre le cycle des nuisibles et des maladies. Aucun produit chimique n'est utilisé : nous employons des méthodes 100 % naturelles (fumier, paillage, engrais verts, rotations des cultures...). » Les traitements biologiques sont réduits au strict nécessaire et la biodiversité naturelle est favorisée.

UNE ROSERAIE REMARQUABLE

La visite de Thierry se termine au cœur de la roseraie dans laquelle sont cultivées plus de 120 variétés anciennes de roses lyonnaises. « Nous appliquons des techniques de taille très particulières, afin de garantir leur longévité et leur floraison. » conclut Christophe.

OÙ EN EST le Pacte de cohérence métropolitain ?

Le Pacte de cohérence métropolitain s'est traduit concrètement le 11 juillet dernier par la signature du premier projet de territoire (Rhône Amont). Adoptés par les Conférences Territoriales des Maires (CTM), les projets de territoire sont désormais une nouvelle traduction de la coopération entre les communes et la Métropole, qui répondent à des besoins et à des enjeux locaux. Déplacements, végétalisation, éducation, culture, alimentation, production agricole, lutte contre les gaspillages sont autant de sujets traités dans le cadre de ces projets.



L'équipe de coordination territoriale. De gauche à droite : Barka Diz, Rémy Nouveau, Fatiha Mehnana, Anne Moignard, Agnès Gribonval, Arnaud Vernet, Yves Sapin, Géraldine Mallet, Erwan Godard, Edwige Pasqual, Hélène Lopez-Nardin. Absent sur la photo : Jean-Marc Manier.

Depuis le printemps 2021, chaque CTM identifie les axes prioritaires du Pacte de cohérence et les sujets de coopération dont elle souhaite se saisir jusqu'en 2026. Ce travail aboutit à la définition d'un projet de territoire par CTM. Pour mémoire, il existe 10 CTM dans la Métropole de Lyon, qui réunissent chacune les maires de communes d'un même bassin de vie. D'ici la fin d'année 2022, un projet de territoire aura été élaboré au sein de chaque CTM, soumis pour avis à chacun des Conseils municipaux de la CTM, puis au vote en Conseil de la Métropole pour signature et mise en œuvre à l'horizon 2026. Deux projets ont déjà été adoptés au Conseil de la Métropole du 27 juin dernier : ceux de Rhône Amont et de Villeurbanne.

82M€

C'est le montant de l'enveloppe financière dont bénéficient les projets de territoire 2021-2026, en investissement. Ce budget est réparti entre les CTM au prorata du nombre d'habitants.

Concertation et co-construction

Un projet de territoire permet de faire dialoguer des communes autour d'actions collectives à l'échelle d'un territoire. Il est le fruit d'une démarche de concertation et de co-construction entre les communes d'une même CTM, en lien avec la Métropole. « C'est

aussi un important travail collaboratif entre les services métropolitains de toutes les délégations, précise Hélène Lopez-Nardin, responsable du service Coordination territoriale (DVMAP), composé de 6 coordinateurs et 3 gestionnaires territoriaux. *Nous avons travaillé ensemble afin d'élaborer, pour chaque CTM, un diagnostic et mettre en avant des enjeux.* » Urbanistes territoriaux (DUM), développeurs économiques (DDR), directeurs de projets politiques de la ville, directeurs des MDM (DSHE), directeurs de territoire des services urbains (DGEEP)... ont tous contribué en apportant leurs connaissances et expertises respectives. « C'est une expérience très positive, complète Edwige Pasqual, coordinatrice territoriale des CTM Villeurbanne et Plateau nord. *Elle réunit autour d'un projet des agents des sphères sociale et urbaine qui travaillent sur un même territoire, mais n'ont pourtant pas beaucoup d'opportunités de se rencontrer. Partage, interconnaissance, prise de hauteur, remontée des besoins du territoire... les échanges et débats sont enrichissants, grâce à la complémentarité et la transversalité des acteurs.* »

Un rôle d'interface entre les communes et la Métropole

Des points d'avancement réguliers sont organisés à chacune des CTM pour partager les diagnostics et enjeux ainsi que des propositions d'actions.

Les actions 2021-2026 du projet de territoire de la CTM Rhône Amont :

- Création d'une cuisine centrale intercommunale intégrant circuits courts, lutte anti-gaspillage, approche pédagogique
- Création d'espaces végétalisés de proximité
- Création d'un cyclodrome
- Maillage cyclable intercommunal
- Achats mutualisés d'instruments de musique

Une fois que les communes ont fait leur choix sur les actions à mener, un travail d'instruction est conduit par les services de la Métropole jusqu'à la phase de validation politique du projet de territoire. « Il faut ensuite les mettre en œuvre, poursuit Hélène. Pour cela, nous mettons en place des revues de projet pour chaque CTM afin de veiller au bon déroulement des actions, assurer le suivi financier, lever les points de blocage... » Le coordinateur territorial a pour rôle de faciliter les collaborations. Il est à l'interface entre les communes et la Métropole, il doit connaître les politiques publiques métropolitaines, mais aussi les besoins des territoires. Il s'agit de trouver le juste équilibre !

✂ + d'infos sur [Comète](#) > Direction générale > Coordination territoriale

Bouleversé par la violence de l'invasion russe en Ukraine, Arnaud Lodirot (direction adjointe des Usages et services numériques à la direction Innovation numérique et systèmes d'information) a décidé de s'engager auprès d'associations spécialisées dans l'aide aux réfugiés. Il nous parle de ces week-ends passés sur les routes où, en Pologne, à 40 km de la frontière, une hypothétique base de déchargement est devenue le carrefour de toutes les solidarités d'Europe.



ARNAUD LODIROT, UN HUMANITAIRE AUX CÔTÉS DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

« J'ai décidé d'agir. »



Pouvez-vous nous raconter à quoi ressemblent les trajets que vous faites ?

En juin, je suis parti en convoi au volant d'une camionnette de 9 places (sans permis poids lourd). Nous étions une vingtaine dans 9 véhicules et nous avons traversé dans la nuit les 2000 km qui nous séparaient de la ville de Zamość, en Pologne, à la frontière avec l'Ukraine, notre ultime et dernière étape après 20h de route.

Là, nous avons déchargé les camionnettes remplies de denrées alimentaires sèches, de matériel médical et paramédical et de produits d'hygiène. Et dans ce qu'il faut bien considérer comme un ballet contenu, une chaîne sans fin, nous avons pu récupérer des femmes et des enfants parqués dans des centres de réfugiés, parfois depuis des mois, pour les accompagner jusqu'en France.

Dans le convoi, malgré la fatigue, les pauses fréquentes, l'impatience et le stress qui monte au fil des kilomètres... nous réussissons chaque fois l'exploit, qui tient du miracle, de rassembler des bénévoles qui n'ont a priori rien en commun, sinon l'envie profonde de mener à bien leur mission.

Sur la route, rien ne diffère de ce que nous connaissons en France, si ce n'est que lorsqu'on arrive en Pologne, on se rend compte qu'on est très proches de la guerre, qu'on va rencontrer des familles qui ont tout quitté pour refaire leur vie dans un endroit inconnu. Aussi surprenant que cela soit, la France est pour beaucoup d'Ukrainiens un pays exotique.

Au retour, dans la camionnette, au début tout au moins, le dialogue avec les familles installées à l'arrière du véhicule est balbutiant, difficile à nouer. De quoi parler ?

Pas de la guerre en tout cas. Alors on commence par aborder les sujets faciles : les prénoms, comment on dit « *bonjour* » en ukrainien...

Financièrement, envoyer un convoi vers l'Ukraine, ça coûte combien ?

Entre 700 et 800 euros par véhicule, rien que pour le gasoil, sachant que nous envoyons une dizaine de camionnettes à la fois. Quand nous louons des véhicules pour de si longues distances, ça avoisine facilement les 2000 euros. Souvent, ça repose sur les bénévoles, qui prennent en charge certains frais ou qui viennent avec leur propre véhicule.

De quoi avez-vous le plus besoin aujourd'hui ?

Nous avons besoin aujourd'hui de bénévoles, de bras, de dons, de financement. Nous avons également besoin de véhicules afin d'acheminer les cartons. Nous avons réussi à acheter nous-mêmes une ambulance (la troisième) que nous avons convoyée lors de notre dernier voyage au profit de l'hôpital de Kamyanets-Podilsky. Il n'y a pas de petite aide, mais celle qui nous serait la plus précieuse est logistique. Nous sommes à la recherche de locaux où entreposer du matériel et de véhicules pour l'acheminer. Si jamais vous connaissez des véhicules type fourgonnette qui ne roulent pas le week-end et que nous pourrions utiliser du vendredi soir au lundi matin, dites-le moi. Ça nous sera utile !

➔ Vous aussi, vous souhaitez participer à ce formidable mouvement d'aide aux réfugiés ukrainiens ? Contactez Arnaud Lodirot au 06 08 66 10 27 ou par mail : alodirot@grandlyon.com

COMMENT VOTER POUR LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 8 DÉCEMBRE 2022 ?

Au mois de décembre, vous allez élire vos représentants du personnel au sein de la Métropole. Vous voterez ainsi pour le Comité Social Territorial* (agents Fonction Publique Territoriale) ou le Comité Social d'Établissement* (agents Fonction Publique Hospitalière), les commissions administratives paritaires (CAP) pour les fonctionnaires, les

commissions consultatives paritaires (CCP) pour les contractuels et le conseil d'administration du Comité social (COS). Plusieurs modalités de vote sont possibles...

Exception : Les agents de l'IDEF votent de façon exclusivement électronique et ne sont pas concernés par cette information - une communication spécifique leur est destinée.



* Cette nouvelle instance fusionne les compétences des actuels Comité Technique et CHST.

** Les agents suivants seront d'office inscrits à voter par correspondance et n'auront aucune démarche à engager : agents en astreinte sur la période du 7 au 9 décembre, agents travaillant dans les collèges, assistants familiaux et agents occupant un poste dit en continu (7/7, 3*8).

Merci à Célène Maquart et Béatrice Villard d'avoir apporté sourires et couleurs à cette mise en scène.



Vous souhaitez participer à un prochain roman photo ? Envoyez un mail à communicationinterne@grandlyon.com

LES ASSOS

21

COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h - fermé les mardis et jeudis

Mail : cosmely@grandlyon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03



LES ASSOS

SÉLECTION DE SPECTACLES MATCHS / EXPOSITIONS

FESTIVALS

- Festival Lumière
- Festival Karavel

AUDITORIUM

- Petrouchka à partir de 7 ans
- Prokofiev

BOURSE DU TRAVAIL

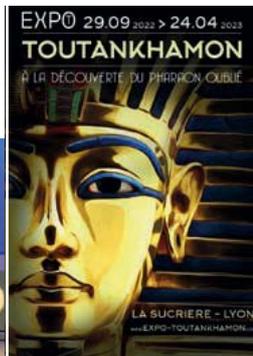
- Peppa Pig

LA SUCRIÈRE

- Exposition Toutankhamon

GROUPAMA STADIUM

- OL vs Lille le 30 octobre
- OL vs Nice le 13 novembre



→ Et de nombreux autres à découvrir sur Cosmely.fr

CHÈQUES VACANCES

La campagne Chèques Vacances 2023

début le 1^{er} octobre 2022 jusqu'au 28 février 2023.



Nouveauté : Cette année, vous pourrez choisir entre les Chèques Vacances (format papier ANCV) et MacarteVacances (carte de paiement dématérialisée pour payer vos activités vacances, sport ou culture). Plus d'infos sur cette carte sur le site Cosmely à partir du 15 septembre.

Attention : Votre avis d'imposition 2022, portant sur les revenus 2021, doit être impérativement communiqué au COS sur le site Cosmely, par mail ou directement à l'accueil du COS. L'avis de situation déclarative ne sera pas pris en compte.

CAMPS DE VACANCES ENFANTS

Pensez déjà aux prochaines vacances de vos enfants ! Pour la Toussaint, Noël et février, le Comité social vous propose de choisir un séjour parmi ces organismes (merci de consulter leurs sites internet) :



Pour pouvoir bénéficier de la participation, les inscriptions doivent impérativement passer par le Comité social (sous réserve de disponibilité du prestataire).

P 21

LE PETIT MÉTROPOLITAIN - SEPTEMBRE 2022

Lyon Sport Métropole - 33 bis cours Général Giraud - 69001 Lyon
Tél. : 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Site : www.lyonsportmetropole.org



UNE RENTRÉE SPORTIVE !

La rentrée, c'est aussi le moment de s'inscrire à une activité sportive. Alors quel sport allez-vous choisir parmi la trentaine d'activités possibles au sein des 18 sections sportives proposées par Lyon Sport Métropole (LSM). Loisir, détente, compétition... du badminton à la boule lyonnaise, en passant par la randonnée pédestre et la voile, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux !



Les principales nouveautés LSM 2022/23 :

- L'ouverture de la section Échecs, un sport de combat de l'esprit
- Des cours collectifs de tennis proposés à la pause méridienne

→ Retrouvez toutes les infos sur le site de l'association.



ELECTIONS PROFESSIONNELLES du 8 décembre 2022 - TOUTES ET TOUS AUX URNES !

Le 8 décembre 2022, vous élirez à nouveau vos représentants pour 4 ans au Comité Social Technique (CST), aux CAP, au CCF, pour les contractuels et au Comité des Œuvres Sociales (COS).

Lors des élections professionnelles de décembre 2018 vous aviez largement portés en tête l'alliance UNSA-UNICAT pour vous représenter. À partir du programme commun en 40 mesures, que vous aviez soutenu, nous avons pu obtenir des avancées, notamment sur le régime indemnitaire, en juin 2019 (plus de 8 millions d'euros supplémentaires), sur le télétravail en 2019 et 2020, avec sa généralisation auprès de plus de 3500 agents, la reconnaissance du statut d'aidant familial en 2020, la prime d'intéressement collectif de 300 euros pour toutes et tous en 2019 et la prime de vie chère de 300 euros en 2022.

Mais ces avancées sont insuffisantes et le climat social comme celui du travail ne cessent de se détériorer. Nombreux sont les départs et notre collectivité est de moins en moins attractive (suite UNICAT) ...

Seuls on va plus vite, ensemble on est plus fort

Rejoignez-nous sur notre site commun :

www.unsametropoledeleyon.fr

ou sur Facebook : [unsametropoledeleyon](https://www.facebook.com/unsametropoledeleyon)

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Facebook : « Unsa Métropole de Lyon »

Site internet : unsametropoledeleyon.com - Mail : unsa@grandlyon.com

Tél : 04 28 67 56 46



ELECTIONS PROFESSIONNELLES du 8 décembre 2022 - TOUTES ET TOUS AUX URNES ! (Suite UNSA)

...L'enjeu des élections du 8 décembre 2022 est d'importance. Si nous voulons collectivement imposer plus

de dialogue social, d'équité entre les agents, de solidarité, de transparence dans les avancements, comme dans les rémunérations, sans revenir à la cogestion qui a profondément gangréné les relations sociales dans notre collectivité avant 2018, vous devez affirmer sans ambiguïté votre soutien massif aux listes présentées par l'alliance UNSA-UNICAT et au programme commun que vous retrouverez sur le site ou sur face book.

Rejoignez-nous dès maintenant pour préparer ensemble ce grand rendez-vous.

Seuls on va plus vite, ensemble on est plus fort

Rejoignez-nous sur notre site commun :

www.unsametropoledeleyon.fr

ou sur Facebook : [unsametropoledeleyon](https://www.facebook.com/unsametropoledeleyon)

UNICAT : 04 28 67 56 46

Facebook : « Unsa Métropole de Lyon »

Site internet : unsametropoledeleyon.com

Mail : unicat@grandlyon.com



Salaires, le compte n'y est pas !

Le 7 juillet est sorti le décret portant majoration du point d'indice des agent.e.s de la Fonction publique. Après 12 ans de gel, seuls 3,5% d'augmentation sont proposées par le gouvernement.

Entre 2009 et 2019, le salaire des fonctionnaires a diminué de 0,7% ! Dans le privé par contre, les salaires ont augmenté de 5% !

Si on ajoute l'inflation, le pouvoir d'achat des fonctionnaires a diminué de 21% depuis 2000. Pour exemple : un rédacteur au 1^{er} échelon gagne + 0,24% de plus par rapport au SMIC en 2022 contre + 32% en 1992 !

Et on s'étonne que l'emploi territorial ne soit plus attractif ! La politique inégalitaire de saupoudrage des différents gouvernements, en finançant des mesures catégorielles, n'a fait que créer des disparités salariales, et s'attaque au sens même de la mission de service public.

La CGT revendique une véritable politique salariale pour les

agent.e.s de la fonction publique :

- **Augmentation d'au moins 10% du point d'indice et son indexation sur l'inflation**

- **La revalorisation de toutes les grilles**

- **L'intégration de la part variable dans le traitement indiciaire**

- **L'égalité réelle des salaires entre les femmes et les hommes**

La CGT plus que jamais à vos côtés ! Mobilisons-nous en septembre pour nos salaires et nos retraites !

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEPCI : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEPCI@grandlyon.com

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 - Place Guichard 69003 Lyon

<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



Des contractuels maltraités à la Métropole

Les contractuels représentent 10% des effectifs : Des agents en Contrat à Durée Indéterminée (109), car sur poste pérenne depuis plus de six ans et dont les avancements d'échelon suivent ceux des fonctionnaires mais dont la carrière

peut rester bloquée longtemps. Mais il y a aussi ceux, nombreux, en CDD, présents depuis plus de six ans, et rémunérés en bas de la grille car occupants des emplois non pérennes pour faire face à des besoins temporaires d'augmentation d'activité.

Pour la **CFDT**, c'est une injustice qu'il faut dénoncer et combattre.

Comment se loger lorsque l'on est en CDD ?

Il y a des contractuels à qui l'on refuse des préparations de concours car ils ne sont pas sur des emplois pérennes !

C'est une honte. Nous n'arrivons pas à recruter et nous ne formons pas nos contractuels pour qu'ils deviennent fonctionnaires.

Halte à la précarité !

Comment peut-on améliorer l'attractivité de la collectivité si l'on maltraite les contractuels en place ?

La **CFDT** se mobilise pour présenter une liste d'agents contractuels en Commission Consultative Paritaire aux élections du 8 décembre 2022.

Mobilisez-vous avec nous.

Contactez la CFDT : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com

Blog : cfdtmetropoledeleyon.com



Lancement du plan Santé au Travail

2022-2025 :

À l'issue des 2 années de concertation avec les représentants des employeurs et les syndicats, le premier Plan Santé au Travail dans la fonction publique a été lancé en mars dernier. Il comprend des mesures fortes et « entend tirer des leçons de la crise sanitaire » avec notamment :

- L'organisation d'une semaine annuelle dédiée à la santé au travail

- Le développement des activités physiques et sportives au travail

- La mise en place d'un plan d'action en 2023 pour renforcer la politique de prévention des violences

- L'incitation à réaliser des études d'impact préalables pour tout projet important modifiant les conditions de travail

- Une circulaire sur la fonction de référent handicap

- L'instauration d'un entretien de carrière pour les agents qui occupent des emplois présentant des risques d'usure professionnelle. Même si ce plan n'a pas de caractère contraignant, des décrets et des circulaires seront publiés, obligeant dans ce cadre la collectivité à mettre en œuvre les mesures décidées. La **CFTC** s'assurera que ces mesures soient mises en œuvre pour améliorer vos conditions de travail au quotidien.

Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél : 04 28 67 56 49 - 06 65 15 97 47 - Contactez-nous par mail :

cftc@grandlyon.com / Blog : <https://www.cftcmetropoledeleyon.fr/>



Bonnes nouvelles

Les rémunérations du début de carrière de la catégorie B vont être revalorisées. Le relèvement de l'indice minimum de traitement par rapport au SMIC a eu comme conséquence de placer au même niveau les premiers échelons de la catégorie B par rapport la catégorie C. Des mesures correctives pour rétablir une cohérence des niveaux d'indice de la catégorie B sont prévus. Les décrets sont en attente pour l'automne.

Le «forfait mobilités durables» (FMD) est étendu pour 2023. Le FMD favorise le recours aux transports alternatifs pour les déplacements domicile-travail = vélo et covoiturage. L'enjeu est d'en renforcer l'attractivité. Deux mesures applicables dès la rentrée 2022 : Cumul du FMD avec le remboursement partiel d'un abonnement de transport en commun + Elargissement du nombre d'agents bénéficiaires en ouvrant le FMD y compris aux agents dont le nombre de déplacements annuels en vélo ou covoiturage est inférieur à 100 jours.

Dans l'attente de leur application, YOUPI !

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cgcmetroplede lyon.blogspot.com



Pour information vous avez pu constater que le gouvernement a augmenté le point d'indice de 3,5 %, ce qui porte celui-ci à 4.8 au lieu de 4.6.

Pour Force Ouvrière le compte n'y est pas au vu de l'inflation de plus de 5 %. Bien sûr que cela va mettre un peu de beurre ou il y manque, mais c'est

loin d'être suffisant.

Pour Force Ouvrière le combat du pouvoir d'achats continue auprès de nos élus politiques autant métropole que nationaux.

Vous avez pu remarquer la prime exceptionnelle de 300 €, versé fin juillet, pour le pouvoir d'achat a la veille des vacances qui est très bien venu. Mais nous demandons de pérenniser cette prime en février en plus de celle de 300 € déjà versée.

FO ira à la négociation pour le pouvoir d'achats des fonctionnaires de la métropole de Lyon. C'est pour cela que FO défend l'augmentation de salaires, porteuse d'un avenir meilleur pour l'ensemble des travailleurs et des retraités.

Nous restons à votre disposition.

FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / **Tél. :** 04 28 67 56 57
E-mail : sud@grandlyon.com / **Site internet :** <http://www.sud-ct.fr>



LES AGENTS COMPTENT SUR VOUS PRÉSIDENT

Nous sommes à l'heure où il est de plus en plus difficile de remplir son panier de courses, où le prix de l'énergie explose induisant une inflation de 7 % en septembre (source INSEE).

Certes en juillet l'état a revalorisé les salaires de 3,5 %. Depuis le début de l'année les agents ont donc perdu 3,5 % de leur pouvoir d'achat au minimum.

Monsieur le Président, il est **URGENT** de prendre des mesures fortes, c'est ce qu'attendent, de vous, les agents.

Le saupoudrage uniquement par secteur ou des mesures exceptionnelles que pour 2021 ne sont pas suffisantes, nous voulons du pérenne.

Vous devez prendre part à l'effort en compensant, au minimum, la perte restante des 3,5 % avec 1,5 % de plus pour les réelles augmentations.

La FA vous fait une proposition de solution : **AUGMENTER LES RIG de 80 euro catégorie C, 110 euro catégorie B, 130 euro catégorie A** Il nous faut un « **PLAN MARSHALL** »

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Bonne rentrée. Soyons vigilants. Ne lâchons rien sur l'assurance vieillesse, l'assurance chômage et les minima sociaux.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com



300 JOBS D'ÉTÉ

L'objectif du dispositif « Ton job d'été à la Métropole » : permettre à un maximum de jeunes de vivre une première expérience professionnelle. Cet été encore, la Métropole a recruté près de 300 étudiants âgés de 18 ans ou plus pour accomplir diverses missions (accueil, secrétariat, informatique, surveillance, maintenance, aide à l'enfance...) dans les services fédéraux, les Maisons de la Métropole, à l'IDEF ou encore dans les services urbains sur des postes de ripeurs, agents de nettoyage et agents d'entretien des espaces verts.

Un grand merci à eux !



ZFE : Zone à Faibles Émissions

LA MÉTROPOLE DE LYON VOUS ACCOMPAGNE

Des lendemains qui respirent

MÉTROPOLE

GRAND LYON



DU CONSEIL

JE SOUHAITE BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Je suis concerné par la ZFE et je souhaite mieux connaître toutes les options qui s'offrent à moi pour m'adapter à ces nouvelles conditions.

QU'EST-CE QU'UN RENDEZ-VOUS DE CONSEIL ?

Un temps d'échange privilégié pour :

Comprendre le dispositif
de la ZFE

Établir un diagnostic
de mes pratiques de mobilité

Connaître mon éligibilité
aux aides et dérogations

Définir les solutions de mobilité
adaptées à mes besoins

Ce rendez-vous peut se dérouler à l'Agence des Mobilités ou à distance en visioconférence.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Connectez-vous sur le site toodego.com/zfe

À partir du 5 septembre 2022 à l'Agence des Mobilités

120 rue Masséna, 69006 Lyon

Du lundi au vendredi : 9h > 12h30 et 14h > 17h30

Fermeture au public le mardi matin.

QU'EST-CE QU'UNE ZFE ?

« Une Zone à Faibles Émissions (ZFE) est un périmètre où la circulation et le stationnement des véhicules motorisés sont restreints en fonction de leur niveau de pollution. »

La loi oblige à créer une ZFE avant le 1^{er} janvier 2023 dans les agglomérations où les seuils de pollution sont régulièrement dépassés, comme c'est le cas sur le territoire de la Métropole de Lyon.

LA ZFE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Au-delà de l'obligation légale, la Métropole de Lyon s'est fixée l'objectif de retrouver un air sain pour protéger la santé de ses habitants.

Ainsi, la Métropole de Lyon a mis en place une ZFE dès 2020. Celle-ci s'étend sur 5 communes :

Lyon • Caluire-et-Cuire et les secteurs de **Villeurbanne • Bron** et **Vénissieux** situés à l'intérieur du boulevard périphérique Laurent Bonnevey.

Les règles de la ZFE ne s'appliquent pas encore aux grands axes :

M6-M7 • Périphérique nord • Boulevard périphérique Laurent Bonnevey.

D'abord à destination des véhicules de transport de marchandises, elle s'étend à partir du 1^{er} septembre 2022 aux véhicules légers et aux deux-roues motorisés Crit'Air 5 ou non classés.

SUIS-JE CONCERNÉ ?

Les restrictions de la ZFE me concernent si mon véhicule a été immatriculé pour la première fois :

avant le
1^{er} janvier 2001
s'il s'agit
d'une **voiture**



avant le **1^{er} juin 2000**
s'il s'agit
d'un **deux-roues
motorisé**



Le
saviez-
vous



La vignette Crit'Air est obligatoire pour circuler dans la ZFE.

Commandez votre vignette sur le site : www.certificat-air.gouv.fr

Son coût est de 3,70 € par véhicule (tarif 2022).

DES AIDES

AI-JE DROIT AUX AIDES FINANCIÈRES DE LA MÉTROPOLÉ ?

Je peux bénéficier des aides de la Métropole si **toutes ces conditions sont réunies** :



Je suis détenteur d'un véhicule léger ou d'un deux roues motorisés Crit'Air 5 ou non classé, que je souhaite mettre à la casse.



Je réside sur le territoire métropolitain.



J'habite ou je travaille au sein de la ZFE.



Mon revenu fiscal de référence est inférieur à 19 600 € par part.

La Métropole m'aide à financer mon nouveau véhicule : à quelle hauteur ?

LES VÉHICULES À FAIBLES ÉMISSIONS ÉLIGIBLES AUX AIDES DE LA MÉTROPOLÉ

Particuliers (revenu fiscal de référence par part)

	≤ 6 300 €	> 6 300 € et ≤ 13 489 €	> 13 489 € et ≤ 19 600 €
Voiture électrique, hybride non-rechargeable, Essence Crit'Air 1			
Vélos « familiaux » (cargos/triporteurs/longtails...) à assistance électrique ou mécanique	2 000 €	1 500 €	1 000 €
Rétrofit électrique		2 000 €	
Deux-roues, tricycle ou quadricycle électrique (Hors trottinettes)		500 €	
Vélo à assistance électrique			

Les aides de la Métropole ont été conçues pour être cumulables avec celles de l'État et déclencher la surprime ZFE de 1 000€.

Pour plus de renseignements : www.primealaconversion.gouv.fr

Attention, ma demande de subvention doit être déposée avant l'achat de mon nouveau véhicule, sans quoi ma demande ne sera pas éligible.

DES DÉROGATIONS

AI-JE DROIT À UNE DÉROGATION ?

Je peux continuer à circuler dans la ZFE avec un véhicule Crit'Air 5 ou non classé si je répons à l'une de ces situations :

Dérogations permanentes

Je suis détenteur d'une carte
« **mobilité inclusion** ».

ou

Je suis détenteur
d'un **véhicule de collection**.

ou

Je suis détenteur d'un véhicule
appartenant à
une **association d'intérêt général**.

6 mois non renouvelable ← 1

J'ai commandé mon **nouveau véhicule**
mais les délais de livraison sont un peu longs.

Dérogations jusqu'au 31/12/2023

Je réside ou travaille au sein
du périmètre de la ZFE
et mon **revenu fiscal de référence**
par part est inférieur à 19 600 €.

52 jours de circulation autorisés
jusqu'au 31/12/2023

J'ouvre un compte « **petit rouleur** »
pour un usage très ponctuel
de mon véhicule.

3

Une fois ma demande de dérogation instruite, la Métropole me fait parvenir une vignette que je colle sur mon pare-brise afin qu'elle soit bien visible en cas de contrôle.



**Pour toute demande d'aide, de dérogation et de conseil :
rendez-sur le site toodego.com/zfe**



Centre de contact
04 78 63 40 00
9h > 12h et 13h30 > 16h



Pour toutes questions,
écrivez-nous à l'adresse suivante :
agencedesmobilites@grandlyon.com

Site internet de la ZFE : zfe.grandlyon.com